

Au VI^e siècle, Boèce utilisait les quinze premières lettres de l'alphabet pour désigner les notes des deux octaves utilisées à l'époque.

Par la suite, on a utilisé les notes A à G, selon les octaves :

* lettres capitales pour la première octave : A, B, ..., G ;

* lettres minuscules pour la deuxième octave : a, b, ..., g ;

* lettres minuscules redoublées pour la troisième octave : aa, bb, ..., gg.

On ajouta la lettre grecque gamma « Γ » pour étendre la notation et désigner la note sous le A ; c'est de là que provient le terme « gamme ».

Les anglo-saxons et les allemands désignent les notes par des lettres, de A à G.

Pour les allemands, le B désigne un si *b*, le si naturel est désigné par un H.

UT queant laxis REsonare fibris

Mira gestorum FÁmuli tuorum

SOLve polluti LABii reatum

Sancte Jóannes.

C'est Guido d'Arezzo, théoricien de la musique qui, en 1028, s'inspira d'un hymne des vêpres pour trouver un nom à chaque note de l'octave. C'est tout simplement qu'il a détaché la première syllabe au début de chaque verset :

Ut queant laxis

Resonare fibris

Mira gestorum

Famuli tuorum

Solve polluti

Labii reatum

Sancte Ionaes

« Pour que puissent résonner des cordes détendues de nos lèvres les merveilles de tes actions, enlève le péché de ton impur serviteur, ô Saint Jean »

Autre traduction :

« Pour que puissent résonner dans les cœurs détendus les merveilles de tes actions, absous l'erreur de la lèvre indigne de ton serviteur, saint Jean. »

Poème écrit par Paul Diacre (730/799)
Hymne à St Jean Baptiste

Dans un premier temps, la gamme utilisée par Guido d'Arezzo ne comportait que 6 notes. On a donc obtenu : ut, ré, mi, fa, sol, la.

La note si est arrivée plus tard dans l'histoire de la musique, car les premiers systèmes utilisés, dits hexacordes, ne comportaient que six notes écrites pour décrire pourtant les sept tons. Si vient des initiales de la dernière ligne du poème : S et I. Le si fut ajouté par Anselme de Flandres à la fin du XVI^e siècle.

Selon TLFi, le do (mot italien attesté depuis 1536) a été inventé pour remplacer ut, moins facile à énoncer en solfiant ; l'attestation de l'Arétin prouve que le mot n'a pas été inventé par Giovanni Battista Doni (première moitié XVII^e siècle) d'après la première syllabe de son nom. L'ut, jugé trop dur à l'oreille, a été transformé en do par Bononcini en 1673 — d'après le nom du musicien italien Doni.

Ce texte est un montage réalisé d'après la page « Origine du nom des notes » du site www.francparler.com,

que nous remercions pour leur aimable autorisation,

et celle de wikipédia (<http://fr.wikipedia.org>) , encyclopédie libre sur internet, sur le même sujet.

http://www.francparler.com/dossier_1

et

http://fr.wikipedia.org/wiki/Origine_du_nom_des_notes_de_musique

Synthèse Patricia Gendre

Ut queant laxis

GUIDO D'ARREZZO

Ut que-ant la-xis, re-so-na-re fi-bris, Mi-
-ra ges-to-rum, fa-mu-li-tu-o-rum, Sol-ve
pol-lu-ti, La-bi-i-re-a-tum, Sanc-te Jo-han-nes.

La mélodie transcrite ici en partant de Do a la particularité de monter d'un ton sur chaque début de vers, sauf pour le dernier (Sancte Ioannes). D'où le choix !

Guido d'Arezzo (990/1050) est un moine bénédictin. Dans sa communauté religieuse de Pomposa (Italie), il forme les jeunes chanteurs et poursuit ses études de musique liturgique.

Il deviendra théoricien de la musique en inventant la solmisation, ancêtre de notre solfège. Il s'agit en fait de l'aboutissement de sa démarche d'enseignant. Car pour faciliter et accélérer l'apprentissage du chant à ses élèves, il a voulu mettre au point une méthode plus simple et efficace que ce qui existait.

Avant la solmisation, c'était plutôt le règne de la mémorisation pure à partir de l'écoute et la répétition de mélodies des années durant pour que tout finisse par rentrer. Un jeune moine mettait ainsi près de 10 ans à acquérir l'ensemble du répertoire de son ordre ou abbaye ! Il faut également rappeler qu'aux débuts de la musique liturgique, le chant se devait d'être aussi simple et dépouillé que les moines qui le chantaient. Parce que seules comptaient alors vraiment les paroles et l'on se devait de rester modeste pour s'adresser à Dieu. C'est ce qui explique le dépouillement des chants, au moyen âge, et la lente évolution des manuscrits de musique et du besoin de notation : plus la mélodie était sobre, comprenant peu de volutes et ornements, moins les indications étaient nécessaires.



Tropaire de Saint-Martial de Limoges, XIe siècle, neumes aquitains
BnF, Manuscrits., latin

Vous trouverez sur :

<http://etiop.free.fr/nomnotes.htm>

une explication plus ésotérique du choix...

En très bref, le texte latin est (même pour du latin) bizarrement alambiqué, les mots ne sont pas à leur place normale, c'est donc qu'on a voulu mettre ces syllabes-là en évidence pour des raisons de symbolismes cachés, de jeux de mots religieux, d'ordonnement des planètes et des noms des jours de la semaine... Ceux qui aiment « Le Nom de la Rose », les significations cachées et autres cryptogrammes vont adorer !

C'est avec le chant grégorien que les choses vont vraiment évoluer.

Guido d'Arezzo va changer la donne :

* Il rend systématique le principe de la ligne pour la transcription de la notation musicale et en ajoute deux à l'existant (4 en tout). Il fixe ainsi l'utilisation de la portée.

* Les notes prennent donc une place précise sur les lignes et non plus en marge du texte

* Les notes étant désormais fixées, elles peuvent facilement être repérées par le chanteur et donc identifiées. Il ne reste plus qu'à leur donner un nom....

* Il décide donc de nommer les notes (voir la partie étymologie) et trouve un moyen mnémotechnique (Hymne à St Jean) pour que ses élèves s'en souviennent).

Il fallait juste y penser.....



Un peu d'histoire ... pour s'y retrouver un peu mieux dans le pourquoi du comment...

HAUTE ANTIQUITE
9ème siècle av. JC
Orient

Premières traces d'indications mélodiques sur des tablettes sumériennes :

- Signes cunéiformes placés à gauche d'un poème religieux
- 5 signes pour indiquer la manière de chanter

ANTIQUITE
5ème siècle avant JC
Grèce / Occident

Premières traces de notation musicale :

- Une notation alphabétique
- 16 lettres pour deux octaves et 1 ton

HAUT MOYEN ÂGE
Occident
(590)

Premiers textes officiels fondateurs :

- Pontificat de Grégoire qui codifie le chant liturgique pour toute l'Eglise

(751)

Réforme de la liturgie

- Instauration du pouvoir carolingien qui devient aussitôt protecteur de la papauté
- De liens politiques puis culturels naît le chant romano-franc, c'est à dire le "chant grégorien".

(8-9ème siècle)

Développement de l'écriture musicale sous l'influence et l'essor du grégorien :

- Apparition des Neumes (accents, virgules, points) en marge des manuscrits
- De plus en plus d'indication de mélodie, ton et durée

(11ème siècle)

Guido d'Arezzo met en place les prémisses du solfège :

- Fixation de la portée à 4 lignes
- Les neumes prennent une place précise sur les lignes
- Invention de la solmisation (et attribution de noms propres aux notes)

(12ème siècle)

Apparition de la notation carrée :

- Les neumes se transforment en signes carrés. Les notes deviendront rondes avec l'apparition de l'imprimerie...